

Département de la Seine Maritime  
**VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT**

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont  
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : [accueil@mairie-sna.fr](mailto:accueil@mairie-sna.fr)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20230510-2023-05-10-5

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2023

Publication : 11/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2023-05-10-5**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-mai, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

**Etaient présents** : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoint, M. BREARD D., Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme WILK I., M. NOVICK C., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. LEROY E., M. PETIT M., M. COUILLET T., M. SERAFFIN JC., Mme BOUCLON S, Mme POIS L., M. BARUT H.

**Etaient absents excusés** : Mme MOA K., (pouvoir à Mme CARON), M. LEROY E. (pouvoir à M. BEAUCAMP L.), Mme POIS L. (pouvoir à Mme POIS BL)

**Etaient absents** : M. AVRIL V., M. WINTER G., Mme BREARD A., M. SERAFFIN J-C

Date de convocation : 02/052023

Date d'affichage : 02/05/2023

Nombre de conseillers en exercice :27

Présents : 20

Votants : 23

**M. BEAUCAMP Loïc a été désigné secrétaire de séance.**

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU CENTRE SOCIAL LA PARENTHESE**

Suite à l'adoption du projet social 2022-2024 du Centre social « La Parenthèse », l'équipe de la structure a élaboré son rapport d'activité au titre de l'année 2022.

Le Centre Social La Parenthèse, qui existe depuis 2018, est le fruit de la transformation d'une Maison des Services et d'un Service Jeunesse communal. Cette jeune structure d'Education Populaire et de Développement Social Local a déjà à son actif de belles réalisations telles que la création du Vestiaire Solidaire (initiative d'habitantes) et de l'Épicerie Solidaire, la participation au développement de la « Petite Conserverie » (projet mobile porté par 6 centres-sociaux du territoire), la création progressive de pôles à part entière avec aujourd'hui 5 pôles : Le Pôle Accueil, le Pôle Famille et Solidarité, le Pôle Adultes / Séniors, le Pôle Enfance et le Pôle Jeunes.

L'arrivée d'un nouveau directeur de la structure en septembre 2022 a aussi apporté un nouveau souffle à « La Parenthèse » qui s'inscrit résolument dans une dynamique de développement ambitieux et enthousiasmant vers un Centre Socioculturel sur un site emblématique (ancien Lycée professionnel) qui favorisera les interactions dans un écosystème riche, sur un seul site, en plus du Centre Social : 15 associations, La Mission Locale Rurale du Talou, une Maison d'Enfants à Caractère Social, une Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet social 2022-2024 du centre social « La Parenthèse »,

Considérant l'avis de la commission Centre social qui s'est réunie le 4 mai 2023,

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Prend acte de la présentation du rapport d'activité 2022 du Centre social « La Parenthèse »,
- Valide le plan d'action et la programmation pour l'année 2023, conformément au projet social signé avec la CAF,
- Autorise madame le maire ainsi que tout adjoint pris dans l'ordre du tableau à prendre tout acte et toute décision qui seraient la conséquence et la suite de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Au registre sont les signatures,  
Le 10 mai 2023

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, Loïc BEAUCAMP

